

Statuts de protection



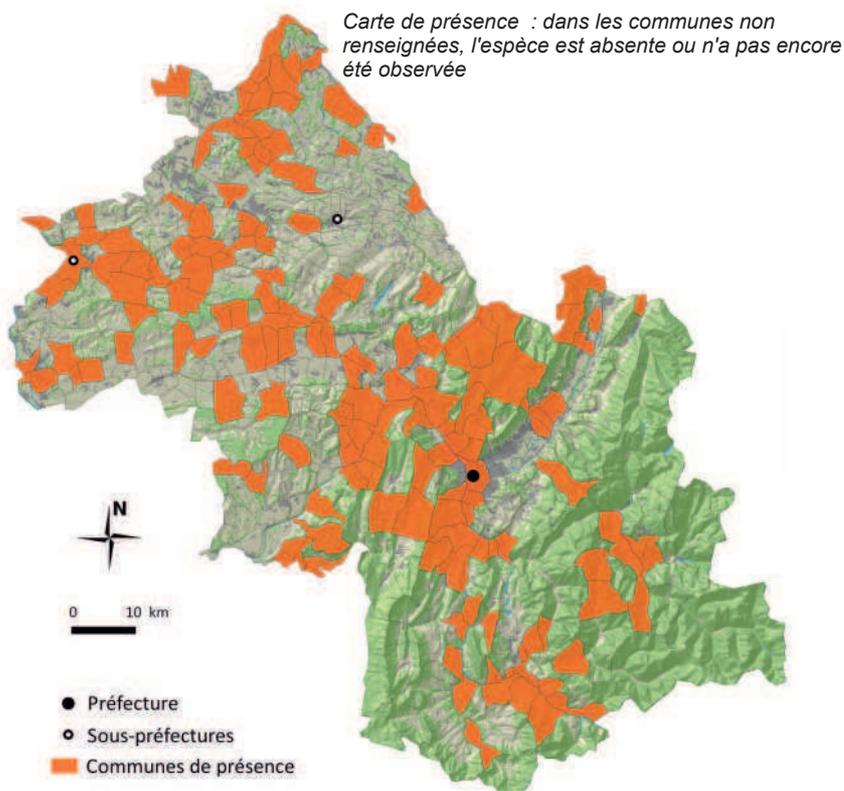
Listes rouges
Isère : VU (Vulnérable)
R-A : VU (Vulnérable)
France : LC (Préoccupation mineure)

Directives européennes
Inscrite à la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"



©D. Simonin

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Présent en Isère sur tout le département, le grand-duc niche dans les falaises mais aussi dans de petites barres rocheuses ou même à terre sous une souche. Sédentaire, il dépend essentiellement des terrains de chasse disponibles près de son aire. Il peut se trouver à proximité d'habitations. Fréquent en plaine, il est peu connu en montagne.

Écologie locale

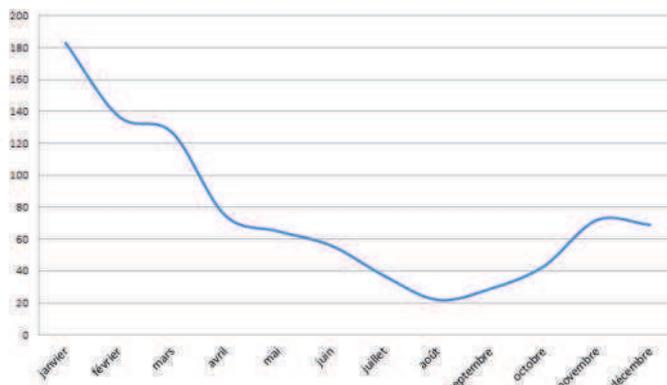
Son régime alimentaire très varié (mammifères, oiseaux, amphibiens...) en fait un super prédateur. Rats, corneilles, pigeons le fidélisent aux abords des villes (agglomération grenobloise). Les cours d'eaux (Drac, Rhône) l'attirent aussi bien que les plaines semi-ouvertes du nord, ainsi que certaines forêts tranquilles et non exploitées.

Tendance évolutive

Le suivi de certains couples (Agglomération grenobloise, Isle Crémieu) depuis plus de 30 ans, la reprise de la prospection et la découverte de couples dans d'autres territoires montre une population qui se porte bien. L'effectif est estimée dans une fourchette de 150 à 200 couples. Cette espèce doit faire face encore à sa mauvaise réputation (tir au fusil). Une mortalité conséquente due aux infrastructures humaines (collision routière, électrocution) incite à poursuivre le suivi de cette espèce.

Phénologie saisonnière

Le grand-duc est présent toute l'année sur son territoire. Actif en hiver pendant les parades, il est plus discret en période de couvaison ou d'élevage des jeunes. En septembre/octobre, les jeunes s'émanent et partent à la découverte de nouveaux territoires. C'est une période difficile et dangereuse pour eux parsemée d'embûches (ouverture de la chasse, réseau autoroutier, câbles électriques)



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- ✓ Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- ✓ Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- ✓ Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- ✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- ✓ Éviter l'engrillagement
- ✓ Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- ✓ Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : F. Chevalier

Version : Mar-16